

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 14 janvier 2019, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Absente : **Andrée St-Jean : conseillère #3**

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 10 décembre 2018
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Contributions municipales 2018 - Office municipal d'Habitation
 - 4.3 Cotisations 2019 - ADMQ pour le Directeur général/secrétaire-trésorier et la Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe (Association des directeurs municipaux du Québec)
 - 4.4 Contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques - PG
 - 4.5 Renouvellement d'assurances de la MMQ - 2019
 - 4.6 Association des personnes handicapées Matawinie - Levée de fonds annuelle.
 - 4.7 Transfert de compte pour équilibrer le budget
 - 4.8 Demande d'autorisation - Négociation d'une marge de crédit
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Réfection du chemin de la Seigneurie – Paiement de la retenue.
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Demande d'aide financière pour la préparation aux sinistres-volet I
 - 6.2 Demande d'aide financière pour la préparation aux sinistres-volet II
- 7- **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Déneigement de la portion du Lac Cloutier Sud – Attribution du mandat de déneigement
 - 7.2 Avis de motion et adoption du Premier projet de règlement 612-2018 – modification du règlement 526-2012 pour permettre les tentes dômes dans la zone V1-305
 - 7.3 Cotisation 2019 de l'Association québécoise d'urbanisme
 - 7.4 Déneigement Lac Gai-Repos – Information aux citoyens et attribution du mandat de déneigement
 - 7.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'achat des bacs bruns

- 8- **Culture et Loisirs**
 8.1 Fête hivernale- Lac Cloutier
 8.2 Journées de la persévérance scolaire 2019
 8.3 Mise en candidature – Prix « Les Arts et la Ville »
- 9- **Période de questions**
- 10- **Levée de la séance**

01-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE3- **Adoption et suivi des procès- verbaux**3.1 **Séance ordinaire du 10 décembre 2018**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018;

02-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018.

ADOPTÉE4- **Administration**4.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général / secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE la directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

03-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de décembre.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	175 452.09 \$
Prélèvements automatiques	54 804.44 \$
Chèques à émettre	85 778.04 \$
Salaires	97 824.39 \$
TOTAL	413 858.96 \$

ADOPTÉE4.2 **Contribution municipale 2018 pour la quote-part de l'Office d'Habitation**

04-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de d'accepter la quote-part de l'Office municipal d'Habitation au montant de 1838\$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE

4.3 Cotisations 2019 – ADMQ (Association des directeurs municipaux)

05-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à la majorité des conseillers présents de renouveler l'adhésion du directeur général/secrétaire-trésorier et de la directrice générale secrétaire-trésorière adjointe à l'Association des directeurs municipaux pour l'année 2019, pour un total de 903\$ plus taxes applicables. **ADOPTÉE**

4.4 Contrat d'entretien et de soutien des applications de PG solutions

06-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels d'administration au montant de 19 350.30\$ taxes incluses. **ADOPTÉE**

4.5 Renouvellement d'assurances - 2019

07-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'assurance annuel au montant 41 000\$ de pour l'assurance responsabilité civile et les biens. **ADOPTÉE**

4.6 Association des personnes handicapées Matawinie - Levée de fonds annuelle

08-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une contribution de 100\$ pour l'année 2019 pour le souper spectacle bénéfice. **ADOPTÉE**

4.7 Transfert de compte pour équilibrer le budget

Considérant le manque de liquidité temporaire pour assurer le suivi des déboursés mensuels;

09-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transférer du fonds de roulement au compte des opérations le montant de 180 000\$ qui sera remboursé suite à l'encaissement de nouveaux revenus d'ici 3 mois. **ADOPTÉE**

4.8 Demande d'autorisation pour négociation de marge de crédit

10-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, de négocier auprès des institutions financières suivantes : avec la Banque Nationale et la Caisse Desjardins une marge de crédit de 500 000\$ pour assurer le suivi des déboursés administratifs. Le maire M. Serge Perrault et le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la transaction. **ADOPTÉE**

5- Travaux publics5.1 Chemin de la Seigneurie – paiement de la retenue 5%

11-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le certificat de paiement no.4 pour la réception définitive des travaux du chemin de la Seigneurie au montant de 4 519.76\$. **ADOPTÉE**

6- Sécurité publique et civile

6.1 Demande d'aide financière pour la préparation aux sinistres-volet I

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

12-01-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par le conseiller M Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 6450\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 1950\$;

Que la municipalité autorise le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

6.2 Demande d'aide financière pour la préparation aux sinistres-volet II

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

13-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 15 030\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 5030\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la (les) municipalité(s) locales(s) de TNO MRC de la Matawinie, Saint-Michel des Saints, Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Mercie pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Déneigement portion du Lac Cloutier-sud - attribution du mandat de déneigement partiel

CONSIDERANT QUE suite à l'appel d'offres nous avons eu une offre de prix :

Mini-Travaux 4 saisons enr.au montant de :
350\$ + taxes / mois restant

14-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Mini-Travaux 4 saisons enr. le contrat 2019, pour élargir à certains endroits déterminés par le coordonnateur de la voirie, au montant de 350\$ par mois plus taxes applicables.

ADOPTÉE

7.2 Avis de motion et adoption du premier projet de règlement #612-2018

Le conseiller M. Charles Bergeron donne avis de motion qu'il présente séance tenante un premier-projet de règlement #612-2018

15-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement #612-2018 modifiant le règlement #526-2012 afin de permettre les tentes – dômes dans la zone V1-305. .

ADOPTÉE

7.3 Adhésion du directeur de l'urbanisme à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2019

16-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer l'adhésion du directeur du service d'urbanisme à l'Association québécoise d'urbanisme au montant de 81.06\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

7.4 Déneigement Lac Gai-Repos – Information aux citoyens et attribution du mandat de déneigement

Considérant qu'il faut aviser les citoyens ;

CONSIDERANT QUE suite à l'appel d'offres nous avons eu trois offres de prix :

Denis Landreville:	400\$ + taxes applicables
Les entreprises Pierre Bélisle et fils inc. :	1 000\$ + taxes applicables
Sylvain Lavallée Enr. :	700\$ + taxes applicables

17-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mini-contrat de déneigement à Denis Landreville au montant de 400\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

7.5 Autorisation d'aller en appel d'offres - Bacs bruns (collecte des matières organiques)

18-01-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette, et **APPUYÉ** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter à l'appel d'offres des déchets et produits de recyclage, les bacs bruns.

ADOPTÉE

8- Culture et Loisirs

8.1 Fête hivernale le 9 février 2019 – Lac Cloutier

19-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier, et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir 2 toilettes chimiques, 6 bacs de recyclage, 6 bacs d'ordures, de donner une contribution de 500\$ par chèque et d'allouer un montant de 500\$ pour une navette entre le Pavillon (821 av. du Parc) et le Lac Cloutier.

ADOPTÉE

8.2 Journée de la persévérance scolaire 2019

CONSIDÉRANT QUE Depuis plus de 10 ans, le CREVALE a réussi, grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté, à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire, et que des gains ont été enregistrés ;

En juin 2006, la région de Lanaudière se classait au 4e rang parmi celles obtenant les plus faibles taux de diplomation et de qualification au secondaire des 16 régions considérées (excluant les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik). Alors qu'en juin 2015, la région occupait dorénavant la 7e place améliorant ainsi sa position ;

Le taux de diplomation et de qualification des jeunes du secondaire a augmenté, passant de 66,7 % en 2006 à 75,6 % en 2015. Par contre, il reste inférieur à celui du reste de la province, qui se situe à 76,9 %;

Un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.) ;

Le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs importants sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

La persévérance scolaire est l'affaire de tous ; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens ;

Les Journées de la persévérance scolaire sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière ;

La lecture et l'écriture sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières scolaires et que c'est en éveillant tôt les enfants au monde de l'écrit qu'on obtient les meilleures chances d'en faire un jour de bons lecteurs ;

20-01-19

En conséquence, il est proposé par M. Rodrigue Michaud, appuyé par Mme Suzie Payette, et résolu de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux #JPS2019 et à relever le défi de « Municipalité première de classe 2019 » en réalisant l'activité suivante :

Durant les JPS 2019, à la salle du conseil, simuler une séance pour démontrer aux élèves comment se déroule ce type d'assemblée.

ADOPTÉE

8.3 Mise en candidature – Prix « Les Arts et la Ville »

21-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les candidatures de John Cosgrove et Patrice Potvin pour participer au développement durable de la communauté de Sainte-Béatrix par l'entremise de la culture.

ADOPTÉE

9- Période de Questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

22-01-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h50.

ADOPTÉE

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim